



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR DGSCGC DU 3 SEPTEMBRE 2019

Pour la DGSCGC: Alain THIRION, Laurent KIHL

Pour la CGT: JP PARRELLA, P. GURRUCHAGA, S. DELAVOUX

Intersyndicale : vous connaissez les revendications, l'absence de réponse du Ministre de l'Intérieur est vécue comme une non-prise en compte des problématiques qui ont conduit le dépôt d'un préavis de grève de 7 organisations syndicales le 19 juin dernier.

Projet de décret de transcription de l'arrêt MATZAK: le travail est encore en cours et devrait s'appliquer début 2020, prenant en compte le cumul d'activités dans le plafond des 2256 heures. Les SIS sont devenus dépendants d'un statut sur lequel ils n'ont plus la main. Les tentatives pour « compenser » la perte de temps de travail (contrepartie du logement, plafond des 2256h) est un échec mais rien ne semble avoir été préparé pour y faire face.

Différents points sensibles ont été développés, **les diverses attaques contre le droit de grève, les attaques contre les droits syndicaux, la discrimination syndicale.**

La réponse a été claire, cela ne respecte pas le droit, il ne faut pas hésiter à saisir la DGSCGC sur le sujet, mais **sur certains cas d'illégalité de haut vol c'est le juge que nos bases devront saisir.**

Le service public d'incendie et de secours en grandes difficultés : les SDACR et RO valident les reculs en faisant disparaître les garanties pour les agents et les usagers (classement des centres, bassin de risques, effectif dans les engins, délais, missions, ...).

Les relations entre la DGSCGC et les OS : Nous avons exigé que la DGSCGC revienne à des échanges plus honnêtes avec toutes les OS en respectant un devoir de neutralité et d'impartialité...et qu'elle leur communique les documents indispensables à leur travail.

Nous avons terminé sur les difficultés de prise en compte des problématiques de santé, toxicité des fumées, amiante, plomb, ...les freins culturels mais aussi la mauvaise volonté de certains interlocuteurs, et l'affaiblissement par la loi des instances représentatives du personnel.

Nous attendons que le "partage des bonnes pratiques" prenne corps avec des Retex ancrés dans la réalité sur les questions de santé en opérations pour que les partages aient lieu sur les solutions et pas sur les moyens de minimiser les problèmes.

Cet entretien était sans enjeu dans le cadre du préavis de l'intersyndicale, pour nous c'est encore un rendez-vous manqué.

Le Ministre de l'Intérieur doit répondre à l'intersyndicale, l'horloge tourne et les agents s'impatientent d'une prise en compte de leurs légitimes revendications: il faut rapidement une réponse du Ministre, un calendrier de travail resserréle reste n'est que discussion pour occuper le temps des représentants syndicaux.